

“ Académie de Vitalopathie : une école de référence en naturopathie, certifiée FENA ”

ZOOM sur L'Académie de Vitalopathie

Fondée en 2001 par le Dr Alioune DIAW, l'Académie de Vitalopathie est un institut de référence en naturopathie de base scientifique en France. Cette école est certifiée par la FENA et accréditée par la FEDE.

3 campus : Talant, Dijon, Nantes

esdn.vitalopathie.fr

La FENA

Créée il y a 40 ans, la Fédération Française de Naturopathie (FENA) est l'organisation de référence du métier en France. Son ambition : faire de la naturopathie une discipline reconnue, scientifique et fédératrice, au service d'une santé publique durable.

lafena.fr

Alioune DIAW

Naturopathe et président de la FENA depuis 2019, il est également directeur de l'Académie de Vitalopathie, une école agréée par la FENA.



Fondée en 2001 par le Dr Alioune DIAW, PhD, l'Académie de Vitalopathie s'est imposée comme un établissement d'excellence pour la formation de naturopathes NEOS (Naturopathes Éthiques, Opérationnels et Scientifiques) en Naturopathie de Base Scientifique (NBS). Certifiée par la FENA et accréditée par la FEDE*, inscrit au rectorat de Dijon sous le numero UAI: 0212265Y, elle fait partie des quatre seules écoles habilitées à délivrer un Bachelor** en naturopathie, confirmant la solidité de son projet pédagogique et la qualité de ses contenus.

Une école structurée, reconnue et engagée dans l'enseignement supérieur privé

Inscrite au rectorat de Dijon en tant qu'établissement d'enseignement supérieur, l'Académie de Vitalopathie propose un parcours complet, du conseiller en naturopathie 100% distanciel jusqu'au Mastère en Naturopathie de Base Scientifique (NBS). Plus de 1 000 naturopathes y ont déjà été formés et près de 90 diplômés sortent chaque année de l'école, témoignant de sa capacité à professionnaliser durablement ses étudiants. Par son appartenance à la FENA, l'Académie s'inscrit dans un cadre exigeant de référentiels communs, de contrôle qualité et de reconnaissance au sein de la profession.

La force d'un réseau FENA pour des naturopathes opérationnels

La certification FENA garantit un volume horaire, des contenus, des modalités pédagogiques et d'évaluation alignés sur des standards partagés avec les grandes écoles de naturopathie françaises. En tant qu'école agréée, l'Académie de Vitalopathie s'engage sur une formation rigoureuse, actualisée et éthique, répondant aux attentes des structures partenaires (entreprises, associations, réseaux de santé) comme des futurs clients des praticiens.

Un campus unique en France, pensé pour la naturopathie

Le siège de l'Académie, à Dijon, est la seule école en France spécifiquement conçue et construite pour l'enseignement de la naturopathie. Le campus regroupe un amphithéâtre, des salles de cliniques pédagogiques, une cuisine naturopathique professionnelle, ainsi que des espaces dédiés à la méditation et aux pratiques intégratives, offrant un environnement de formation immersif et professionnalisant.

Une présence nationale, une ouverture internationale

Implantée sur cinq campus – Dijon (siège), Amnéville, Cluses, Nantes et Paris – l'Académie de Vitalopathie répond aux besoins de formation sur tout le territoire tout en développant des programmes 100% distanciels pour un accès élargi à la profession. Elle renforce par ailleurs ses coopérations internationales (Inde, Roumanie, Sénégal, GETCOP...) et ses partenariats stratégiques (Amnéville, Apple, KeepCool, BNP Paribas, Stanford), afin d'intégrer les avancées des sciences fondamentales et de la médecine fonctionnelle à son enseignement. L'obtention de la certification Qualiopi atteste enfin de la qualité de ses processus de formation et de son engagement dans l'amélioration continue.

Une pédagogie portée par une équipe pluridisciplinaire

L'Académie de Vitalopathie s'appuie sur une équipe enseignante composée de médecins, chercheurs, ingénieurs, praticiens-naturopathes et pédagogues, qui conjuguent savoirs traditionnels et sciences appliquées à la santé. Leur ambition commune : former des praticiens capables d'exercer en toute autonomie, avec intelligence, rigueur et bienveillance, en s'inscrivant dans une vision holistique et moderne de la santé.



*FEDE : Fédération Européenne des Ecoles

**Le Bachelor en naturopathie délivré par l'Académie de Vitalopathie est un diplôme de droit privé et ne constitue pas un diplôme d'État.